

19e ANNÉE Samedi, 3 Novembre 1900 VOL. XXXVI, No 18

# La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

## Sommaire

I Titulaires. — II M. l'abbé Théophile Maréchal, curé de Saint-Jacques-de-l'Achigan. — III Société d'une messe. — IV Ouverture des cours à l'Université Laval : allocution de Mgr Racicot, vice-recteur de l'Université ; rapport de M. le secrétaire. — V Nomination ecclésiastique. — VI Aux prières.

### TITULAIRES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTREAL

Dimanche, le 18 novembre

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Solennité du titulaire de Saint-Grégoire-le-Thaumaturge.

DIOCÈSE DE SHEBROOKE. — Solennité des titulaires de Saint-Stanislas (Ascot) et de Saint-Malo (Auckland).

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Solennité du titulaire de Saint-Stanislas.

### M. L'ABBE THEOPHILE MARECHAL

#### CURÉ DE SAINT-JACQUES-DE-L'ACHIGAN

**L'**ŒUVRE du bon Dieu, semant de par le monde des âmes privilégiées où il se plaît à accumuler ses dons, va se continuant sans cesse !

Et de nos jours, pour sa gloire autant que pour notre édification, il fait battre encore de ces cœurs qui semblent modelés sur l'idéal de vertu esquissé à chaque page de nos saints livres. " J'étais un enfant plein d'ingénuité, écrit quelque part la Sagesse, j'avais reçu en partage une âme bonne. " Avec quelle vérité ces paroles ne s'appliquent-elles pas au vénéré curé de Saint-Jacques-de-l'Achigan !

Né avec une âme bonne, il la garda jusqu'à sa mort ;

même, aidé de la grâce, il la rendit meilleure, au point de vérifier en lui la suite du texte sacré : " Et comme j'étais devenu meilleur, je vins habiter dans un corps sans souillure. "

Quiconque connut, de près, le bon M. Maréchal, a bien là le résumé de toute une vie passée dans l'humilité et l'abnégation de soi, embaumée des plus belles vertus, et couronnée de la mort la plus paisible.

Mais, fort du conseil de l'Écriture, pourquoi, après la mort de ce prêtre pieux, ne pas céder à une admiration toute légitime, et ne pas tracer quelques lignes à la mémoire de celui qui laisse, après lui, un vide si grand dans les cœurs comme dans les rangs de notre clergé ?

M. Théophile Maréchal naquit à Saint-Heuri-de-Montréal le 29 août 1837. Sa famille, on l'a dit, préférerait, à tous les autres, les enseignements de la foi ; et la piété y avait pris de telles racines que ce ne fut une surprise à personne d'y voir surgir trois prêtres dont s'honorera à bon droit l'Église de Montréal.

M. Théophile Maréchal eut donc le bonheur de trouver, toute instituée, une école où il puisa la première et la meilleure des leçons : celle du sacrifice, de la piété filiale à Marie, de l'oblation totale de soi à Dieu, et de la confiance en son saint nom. Les traditions de la piété marchaient de pair avec celles d'une noble distinction ; c'est ce qui explique que le petit enfant, et bientôt le jeune collégien, sans jamais sacrifier aux vaines exigences de la vanité, aimait cependant à se bien parer. Dieu préparait ainsi matière à l'immolation, car un jour, à cette heure sérieuse, s'il en est jamais, où le jeune homme est appelé à fixer le sort de sa destinée, la grâce frappe un coup soudain, et le siècle, ses ornements, ses parures et ses plaisirs pâlissent aux yeux de M. Théophile ! L'amour pour Dieu, puisé au sein de la famille, demande à se manifester, et cette manifestation ne sera rien moins que l'adieu aux parents, au monde, la vie du trappiste si sublime dans ses austérités. On est surpris cette fois. Les difficultés et les obstacles se font nombreux : c'est peu que cet amour de l'élégance, mais la santé est débile, la constitution physique se refusera à la sévérité du cloître ! Qu'importe, la lumière s'était faite bien grande à ses yeux ; pour suivre le mouvement de son cœur, il rompt avec ses anciennes habitudes, et

" dut  
jeune  
les,  
Oh !  
cette  
saint  
et pa  
n'arri  
ne do  
quand  
plus  
épuis  
trop d  
rempl  
Le  
il en c  
montr  
Il fa  
qui r  
volont  
et M.  
alors c  
que la  
tus et  
de pre  
bonté,  
milieu  
qui de  
lorsqu  
nera m  
Un a  
ques-d  
se deva  
pour le  
det. En  
Jacques  
frère, M  
Jacques  
Là, il  
grâce et  
" J'étais  
partage

“ dut-il en mourir, il se fera trappiste. ” Dès lors, frère jeune homme, il commence à pratiquer les longues veilles, les oraisons nocturnes et les macérations de la chair. Oh ! s'il nous était permis de le suivre, pas à pas, dans cette carrière de dix années qu'il fournit avec les fils de saint Bernard, en marchant sur les traces de ses larmes, et parfois de son sang, à quels trésors de vertus cachées n'arriverions-nous pas ? Mais la trappe a des secrets qui ne doivent jamais franchir l'enceinte sacrée ! Seulement, quand on sait que le cœur et le courage, chez lui, étaient plus grands que les forces, ne pouvons-nous pas le voir, épuisé et rendu, assis au pied de l'arbre que sa hache trop débile ne peut abattre, offrir à Dieu, sinon la tâche remplie, du moins son corps meurtri et brisé.

Le Seigneur était content de ce premier sacrifice, mais il en demandait un autre à ce cœur qui, jusque-là, s'était montré si généreux.

Il faut partir, il faut abandonner cette vie religieuse qui répondait si bien aux aspirations de son âme : la volonté de Dieu se manifeste par l'ordre des supérieurs, et M. Maréchal est remis entre les mains de son frère, alors curé de Notre-Dame-de-Grâce. Pourtant il ne laisse que la bure et la cellule du trappiste, il en garde les vertus et la vie mortifiée. Et, si sa santé affaiblie l'empêche de prendre une part active au ministère paroissial, sa bonté, sa modestie, sa régularité, laissent cependant, au milieu des fidèles de Notre-Dame-de-Grâce, un souvenir qui devra se traduire en manifestations si sympathiques, lorsque Dieu, par une disposition providentielle, l'amènera mourir au milieu d'eux.

Un autre de ses frères occupait la cure de Saint-Jacques-de-l'Achigan. Privilégiée entre toutes, cette paroisse devait voir s'ajouter aux vertus de leur curé actuel, pour les continuer dans la suite, les vertus du frère cadet. En 1882, le Rév. L.-A.-D. Maréchal, curé de Saint-Jacques, devenait le vicaire général du diocèse, et son frère, M. Théophile, le remplaçait comme curé de Saint-Jacques.

Là, il montre ce qu'il est par nature, par don de la grâce et fait encore penser à ces paroles de la Sagesse : “ J'étais un enfant plein d'ingénuité ; j'avais reçu en partage une âme bonne. ”

Il se sauve en sauvant les autres, plus par la prière et la mortification que par les grands coups de la chaire ou les agitations de l'action. Homme de paix, il prêche l'union et la concorde ; homme d'amour, son grand moyen de salut c'est la communion fréquente conseillée à tous ses pénitents, quelques pécheurs qu'ils se voient ; dévot de Marie, (puisque'il portait sur lui comme bouclier de garde cette inscription " Marie Immaculée, protégez-moi, " ) il ne gravit jamais la chaire, disent aujourd'hui les paroissiens, qu'il ne terminât en parlant de la Sainte Vierge.

Et de cette charité dont son cœur brûla pour Dieu et son auguste Mère, le prochain eut toujours une large part. Les premiers objets de cette seconde piété furent, sans contredit, ses deux frères, ses aînés dans le sacerdoce. Avec quel respect et quelle vénération parlait-il de son frère le Grand Vicaire, ou de son frère Napoléon. Il ne faisait rien sans les consulter, il serait à discuter s'il est trop de dire que leurs conseils avaient pour lui le prestige de l'inspiration. Du moins avait-il foi en cette parole de l'Écriture, " le frère aidé par son frère est comme une ville garnie. "

Mais il ne faut pas croire que son cœur se renferma dans les limites de la famille. Il aimait tout le monde. — Et aurait été bien habile qui lui eût arraché une parole de blâme ou de critique contre le prochain.

Sa charité allait plus loin, elle était active. Il s'informait souvent si quelqu'un, dans sa paroisse, souffrait de la faim ou du froid. Voyait-il quelque part des habits en lambeaux, vite, il allait chez un marchand de l'endroit, ordonnait un envoi d'étoffe, payait généreusement, avec obligation de la part du vendeur, de garder le silence.

Et sa propre maison, la table de son presbytère, c'étaient le " séminaire " et la table du clergé. Et l'on cite aujourd'hui plus d'un jour où, de quinze à dix-huit prêtres célébrèrent le saint sacrifice à l'église de Saint-Jacques, et, suivant le principe reçu, mangèrent à la table du curé. Aussi, chacun était-il chez soi, quand il arrivait chez M. Maréchal.

Si humble et si modeste qu'il fût, il a cependant fait de grandes choses. Le couvent rebâti deux fois, le magnifique presbytère dont se glorifie la paroisse, sont autant

de n  
c'éta  
cœur  
saint  
ment  
Av  
aussi  
encor  
Ep  
s'affa  
vers l  
Dieu  
qu'il  
confia  
d'une  
consci  
les an  
son fr  
tique,  
de cet  
les sai  
Lun  
cortège  
phanie  
leur to  
Sur le  
foules  
ges se  
comme  
du défr  
heureux

L'As

M. l'ab  
gan, décéd  
membre de

de monuments qui attesteront de son activité à lui. Oui, c'était une activité spéciale, activité sur Dieu, maître des cœurs et des volontés, activité sur Dieu par la prière aux saints autels, à l'office divin et à la visite au Saint-Sacrement.

Avec cette activité, on remplit rapidement sa carrière ; aussi Dieu le rappela-t-il à lui à l'heure où d'autres ont encore beaucoup à faire.

Eprouvant quelque mieux dans sa santé, qui semblait s'affaiblir davantage depuis plusieurs mois, il se dirige vers le presbytère de Notre-Dame-de-Grâce. C'est là que Dieu lui présente la mort ; il l'accepte sans frayeur puisqu'il est auprès de son frère, en qui reposent toutes ses confiances. Samedi dernier, 27 octobre, se sentant pris d'une indisposition soudaine, il demande à ouvrir sa conscience à un confrère ; il repasse, avec son confesseur, les années de son ministère et de sa jeunesse, reçoit de son frère le bienfait de l'Extrême-Onction et du Saint-Viatique, passe encore quelques instants à remercier Dieu de cette dernière visite terrestre, et expire comme expirent les saints dans la paix et le baiser du Seigneur.

Lundi matin, les fidèles de Notre-Dame-de-Grâce font cortège à sa dépouille mortelle que l'on dirige vers l'Épiphanie. Là cent cinquante de ses paroissiens viennent à leur tour escorter celui qui fut leur père et leur pasteur. Sur le parcours, les cloches saluent de leurs volées, les foules recueillies s'inclinent, les larmes coulent, les louanges se font nombreuses ! C'est le triomphe du juste qui commence, pour se continuer le lendemain, où la vertu du défunt est acclamée, et se consommer dans la bienheureuse éternité.

R. I. P

L'Assomption, le 30 octobre 1900.

---

### Société d'une messe

---

Archevêché de Montréal, le 27 octobre 1900.

M. l'abbé Théophile Maréchal, curé de Saint-Jacques-de-l'Achigan, décédé aujourd'hui sur la paroisse de Notre-Dame-de-Grâce, était membre de la Société d'une messe.

EMILE ROY, ptre, *chancelier*.

## OUVERTURE DES COURS

À

### L'UNIVERSITÉ LAVAL



OUVERTURE officielle des cours de l'Université Laval s'est faite le 30 octobre dernier, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr Emard, évêque de Valleyfield.

La coïncidence de cette cérémonie avec la présente lutte électorale avait malheureusement quelque peu réduit le nombre des auditeurs qui ont l'habitude d'y assister. La séance a revêtu le caractère académique propre aux réunions de ce genre. Le programme comportait une brève allocution de Mgr le vice-recteur, la lecture du rapport annuel du secrétaire, et d'intéressantes communications de M. Honoré Gervais, professeur à la faculté de droit, et de M. le Dr. Persillier Lachapelle, de la faculté de médecine, la première sur les origines et les tendances du droit international, et l'autre sur l'action préventive de l'hygiène à l'endroit des maladies contagieuses. Ces deux travaux dénotaient une connaissance approfondie des sujets traités et beaucoup d'aperçus originaux.

Mgr le vice-recteur, dans son allocution, a remercié Mgr l'évêque de Valleyfield et NN. SS. les évêques de l'intérêt toujours actif qu'ils témoignent à l'œuvre de l'Université, et il a exprimé la haute reconnaissance de l'institution pour le don généreux dont elle vient d'être favorisée par Madame Veuve Paul Lussier.

Nous publions *in extenso* l'allocution de Mgr le vice-recteur et le rapport de M. le secrétaire.

#### ALLOCATION DE MGR RACICOT

Vice-recteur de l'Université

Monseigneur, (1)

Votre présence à la réunion de ce soir est un nouveau témoignage de l'intérêt que vous portez à notre Université.

Cette œuvre, nous le savons, a toujours été chère à votre cœur; vous avez travaillé à son développement dans la mesure de l'influence que vous exercez et des ressources qui étaient à votre disposition.

(1) Mgr Emard, évêque de Valleyfield.

Durant votre carrière sacerdotale, vous avez été conférencier avec deux de vos confrères de la maison épiscopale ; l'un d'eux est maintenant archevêque de Montréal et vice-chancelier de l'Université.

Placé par la Providence à la tête d'un nouveau diocèse, vous y avez fait surgir, comme par enchantement, un collège classique, qui a pris place parmi les institutions universitaires de cette province.

Votre Grandeur, en favorisant ainsi la grande cause de l'éducation, a suivi les traditions de l'épiscopat qui s'est toujours distingué par son zèle pour l'éducation de la jeunesse.

L'exemple venu de si haut a porté ses fruits.

Non seulement le clergé s'est associé à ses chefs hiérarchiques dans leur noble entreprise, mais bon nombre de laïques ont prêté aux évêques un concours efficace.

De plus en plus on comprend que la classe dirigeante ne pourrait être vraiment utile à la société sans une formation particulièrement éclairée et solide, au point de vue intellectuel, moral et religieux.

Cette idée a fait naître de beaux dévouements, qui se sont manifestés par des efforts persévérants et d'abondantes largesses pour assurer l'existence de notre université, élargir sans cesse sa sphère d'influence et développer ses moyens d'action.

Parmi les dons reçus pendant la dernière année académique, nous avons l'agréable devoir de vous signaler, avec la plus vive reconnaissance, une offrande qui suppose chez la donatrice, non seulement une générosité princière, mais aussi, ce qui nous est un motif spécial de nous réjouir, la conviction profonde de l'importance tout exceptionnelle de l'œuvre à laquelle nous travaillons.

Cette donation qui devra perpétuer les noms des familles Lussier et Valois, assure désormais à l'université, chaque année, le service des intérêts de la somme de vingt mille dollars.

Vous avez raison, mesdames, d'être fières de l'une des vôtres, que sa souscription personnelle met au premier rang parmi nos bienfaiteurs ; fait remarquable qui montre, une fois de plus, les nobles pensées qu'inspire notre sainte religion.

Il faut bien le reconnaître, la femme vraiment chrétienne est capable d'un dévouement sans bornes. C'est pourquoi, mesdames, nous ambitionnons d'avoir votre concours dans l'œuvre que nous poursuivons.

Votre empressement à vous rendre à nos invitations nous donne l'assurance de vos sympathies, et nous fait espérer que nos appels même les plus discrets seront toujours favorablement entendu.

Vous me pardonnerez, messieurs, de prodiguer aujourd'hui des éloges aux dames et de ne point faire mention de votre large part dans les progrès de notre institution.

L'habile secrétaire de l'Université aura l'occasion de combler cette lacune dans son rapport sur la dernière année académique.

---

 II

**RAPPORT DE M. LE SECRÉTAIRE**


---

Monseigneur,

Mesdames et Messieurs,

Le rapport que j'ai à vous lire sur la dernière année académique sera sommaire.

Il vous offrira peut-être par là quelque compensation à l'attention prolongée que vous avez dû, par le passé, accorder à des communications de ce genre.

Notre existence universitaire, du reste, au cours de cette dernière année, présente peu d'événements remarquables et vraiment dignes de votre intérêt.

\* \* \*

Nous avons eu, malheureusement, comme presque tous les ans, à déplorer la perte de quelques-uns de nos collaborateurs.

A un bien court intervalle, au commencement et à la fin des vacances, deux professeurs de notre faculté de médecine, M. le Dr Fafard et M. le Dr Brosseau, ont été enlevés à notre affection. Le premier a succombé à l'une de ces morts soudaines, d'autant plus douloureuses aux cœurs qu'elles atteignent, qu'aucune prévision ne leur en a laissé redouter l'approche et qu'elles leur dérobent la douceur des paroles et de l'adieu suprêmes.

Le second, frappé d'une longue et pénible maladie, en a suivi le développement et prévu le fatal dénouement avec la clairvoyance qu'assurent le savoir et l'expérience professionnels. Il a doucement accepté la mort, après de douloureuses répugnances, avec les sentiments les plus vifs de la foi et de la piété chrétiennes.

Dans la personne de ces deux professeurs, notre ancienne

fac  
As  
la  
éta  
I  
l'en  
dév  
tem  
sor  
ard  
mer  
cal.  
M  
chir  
qui  
cour  
labo  
tater  
y rei  
gnen  
la pr  
large  
Le  
chir  
conce  
occu  
cales  
haute  
reuse.  
il a  
bile o  
l'hôpi  
hôpital  
gues,  
et lui  
une in  
  
La r  
deuil ]

faculté de médecine perd deux de ses membres fondateurs. Associés à sa création et à ses premiers travaux, ils ont pris une large part des difficultés et des épreuves qui ont entouré son établissement à Montréal.

Ils avaient, l'un et l'autre, de remarquables aptitudes pour l'enseignement, secondées par cet amour d'un art difficile et ce dévouement aux élèves — les leurs s'en souviendront longtemps — qui facilitent singulièrement les fonctions du professorat. Ils les ont exercées, durant plus de vingt ans, avec une ardeur et un zèle qui leur assurent un souvenir particulièrement honorable dans les annales de notre enseignement médical.

M. le Dr Fafard a été le premier titulaire de la chaire de chimie et de toxicologie. Son zèle, toujours actif pour tout ce qui touchait au développement et à l'amélioration de son cours, ne lui permettait pas de se résigner aux lacunes de son laboratoire ; et vous avez eu plus d'une fois l'occasion de constater avec quelle persévérance il ne cessait de faire appel, pour y remédier, à la libéralité des amis de la science et de l'enseignement universitaire. Il avait vivement à cœur le progrès et la prospérité de l'Université, à laquelle il avait donné une très large part de son cœur et de sa vie.

Le Dr Brosseau, associé d'abord à l'École de médecine et de chirurgie de Montréal, avait apporté à la faculté naissante le concours de son talent et de son expérience professorale. Il occupa brillamment, jusqu'à la réunion des deux facultés médicales, la chaire de pathologie externe. Ses élèves appréciaient hautement son exposition claire et méthodique, sa parole vigoureuse, entraînant et convaincue. Durant ces dernières années, il a déployé les mêmes qualités, relevées par son savoir d'habile opérateur, dans l'enseignement clinique de la chirurgie à l'hôpital Notre-Dame. Son amour et son dévouement pour cet hôpital, à la fondation duquel il avait participé avec ses collègues, l'avait fortement attaché à l'enseignement qu'il y donnait, et lui fut pénible d'y renoncer, lorsque sa maladie lui en fit une impérieuse nécessité.

\* \* \*

La mort de l'honorable Monsieur Marchand, qui a été un deuil pour toute la province, a privé notre corps administratif

d'un de ses membres perpétuels. Il avait accepté d'y entrer, au moment même de sa formation. Son adhésion devait nous être d'un grand prix, à une époque où il importait d'assurer la confiance et la sympathie publiques à une administration nouvelle, en y attachant des hommes d'une compétence éprouvée et d'une haute honorabilité. Bien que ses fonctions d'Etat et son éloignement de la ville ne lui aient guère permis de prendre une part active aux travaux de ses collègues, son concours et sa sympathie nous étaient acquis, et nous savions les apprécier à leur valeur.

Il nous serait difficile d'ajouter une note nouvelle et plus flatteuse au concert unanime de respect et d'estime qui a honoré sa mort et ses funérailles. Une voix hautement autorisée, et dont les paroles ont toujours pour nous une valeur singulière, a prononcé sur son cercueil un éloge que l'histoire ratifiera et auquel nous sommes particulièrement heureux de nous associer. Citoyen intègre et chrétien convaincu, conformant à ses principes les actes de sa vie intime et de sa vie publique, l'honorable M. Marchand peut être donné en exemple aux jeunes gens qui cherchent un modèle pour leur carrière, et qui ne doivent pas oublier que de telles vies répondent toujours aux efforts et aux promesses des années de la jeunesse.

Pour nous, en nous associant aux nombreux éloges qui ont rendu justice aux mérites de notre éminent compatriote, nous aimons à nous rapeler qu'il a eu pour sa nationalité un profond et fidèle attachement, et qu'il gardait au cœur le culte des souvenirs et des traditions françaises que nous avons le devoir d'honorer et de maintenir dans cette maison. A ce titre, et bien spécialement, nous sommes heureux de voir son nom et sa mémoire attachés à l'histoire de notre Université.

\*  
\*  
\*

Les institutions, plus heureuses que les familles, ont une ressource qui fait défaut à celles-ci : c'est de réparer rapidement, et souvent pleinement, les vides qui se produisent dans leurs rangs.

Nos facultés trouvent dans le groupe d'élite d'agrégés qui les entourent et les complètent des sujets tout désignés pour occuper les chaires qui deviennent vacantes.

Parfois aussi elles confèrent le titre ou la possession défini-

tive  
plei  
pro  
L  
ains  
états  
dans  
rode  
La  
jeun  
à ses  
méri  
parm  
ses co  
nient  
comp  
didats  
Les  
temps  
tient d  
plupar  
aux di  
MM.  
Héber  
Lotbin  
à celle  
gnon ;  
le Dr M  
Quel  
dans le  
au mic  
cette qu  
logie et  
d'histole  
pratique  
l'enseign  
  
Le dé  
l'observa

tive d'une chaire à un agrégé qui l'occupait déjà, lorsqu'il a pleinement justifié la confiance dont son agrégation était un premier gage.

L'année dernière, les facultés de droit et de médecine ont ainsi admis au rang des titulaires plusieurs agrégés, que leurs états de service recommandaient à cette promotion. Ce sont, dans la faculté de droit, MM. Demers, Gervais, Lemieux et Pérodeau ; dans celle de médecine, MM. Brennan et Hervieux.

La faculté de médecine a aussi accordé l'agrégation à plusieurs jeunes médecins que leurs services d'hôpital associaient déjà à ses travaux. Tout en rendant un témoignage honorable à leur mérite, elle s'assurait ainsi une nombreuse réserve d'auxiliaires parmi lesquels elle pourra choisir avec le temps les titulaires de ses cours théoriques et cliniques, et prévenir le grave inconvénient qu'entraînerait la vacance des chaires, si l'on ne pouvait compter, pour la remplir rapidement, sur la préparation de candidats compétents et éprouvés.

Les dernières agrégations semblent devoir mettre pour longtemps à l'abri de ce danger notre enseignement clinique, si l'on tient compte du nombre et de la personnalité des sujets. La plupart de ces messieurs ont été attachés, dans les hôpitaux, aux différentes cliniques.

MM. les Drs Cléroux, Marsolais, David Gauthier, Dubé, Hébert, Lesage et Roberge, à la clinique interne ; M. le Dr de Lotbinière-Harwood, à celle de gynécologie ; M. le Dr Cormier, à celle de pédiatrie. A la clinique de neurologie, M. le Dr Chagnon ; de dermatologie, M. le Dr Valin ; d'ophtalmologie, M. le Dr Masson-Duhamel ; à la clinique externe, M. le Dr Ethier.

Quelques autres remplissent les fonctions de démonstrateurs dans les cours où l'enseignement comporte l'examen des pièces au microscope ou la dissection des sujets d'amphithéâtre. En cette qualité, M. le Dr Bernier est attaché au cours de bactériologie et d'anatomie pathologique ; M. le Dr Boucher, à celui d'histologie ; et M. le Dr Virolle remplace, au cours d'anatomie pratique, M. le Dr Rivet, qui succède au regretté Dr Fafard dans l'enseignement de la chimie et de la toxicologie.

\*  
\* \*

Le développement de l'enseignement médical, dans le sens de l'observation et de l'étude expérimentale, accentue l'importance

de perfectionner tous les détails du service hospitalier et de procurer aux élèves le moyen de tirer le plus de profit possible de leur assistance aux cliniques.

A ce point de vue, leur distribution en petits groupes auprès des sujets de clinique, substitué, dans un de nos hôpitaux, à des groupements plus nombreux et plus compacts, auxquels échappaient forcément la vue constante du sujet et certains détails de l'exposition du professeur, constitue une amélioration qui mérite d'être signalée et imitée.

Une autre innovation heureuse, introduite dans le même établissement, réclame également des éloges : c'est la formation technique d'un certain nombre de jeunes filles qui, après avoir fait, sous la direction des médecins et des religieuses, un stage suffisant et obtenu leur diplôme de garde-malades, pourront exercer leurs fonctions dans les familles et y rendre d'inestimables services.

\* \* \*

Dans la faculté des arts, le cours didactique de littérature française a pris définitivement le caractère d'un véritable cours universitaire. L'introduction de travaux périodiques, corrigés par le professeur, et d'un cours final avec prix et mentions honorables aux plus méritants, a contribué à former un groupe nombreux et assidu d'élèves, qui ont pris part à ces travaux et démontré l'efficacité et l'opportunité de cet enseignement spécial. Vous avez applaudi à leurs succès, dans la séance très brillante qui a couronné ce cours. Vous avez également applaudi les éloquentes paroles par lesquelles M. le lieutenant-gouverneur de la Province, M. le consul général de France et l'honorable M. Taillon ont exprimé, au nom de tous, les heureux résultats qu'il nous est permis d'attendre de la création de cette chaire, tant au point de vue du développement du goût littéraire et de la culture générale de l'esprit, qu'à celui de notre conservation nationale, « puisque c'est dans sa littérature, comme le faisait excellemment remarquer M. le lieutenant-gouverneur, « qu'un peuple recueille de ses ancêtres et transmet à ses descendants les fortes pensées qui ont nourri son âme et vivifié son esprit. »

Vous avez déjà pris connaissance, par un communiqué fait aux journaux, du programme que M. de Labriolle a fixé à

son  
laq  
un  
leç  
un  
fra  
pul  
I  
bre  
rale  
con  
quin  
cera  
der)  
  
N  
ques  
con  
aisé  
spéc  
de p  
deho  
Nous  
contr  
plaisi  
ra'l'i  
Lang  
pulat  
social  
de ses  
natur  
Etats-  
dans  
oppose  
ristiqu  
M. Lel

son cours, pour cette année. La façon tout-à-fait heureuse avec laquelle il a rempli son programme de l'an dernier, nous est une garantie de l'intérêt que vous réserveront ses prochaines leçons. Et nous sommes sûrs aussi que vous goûterez encore un vif plaisir à la suite de ses attachantes études sur la société française, qui continueront de faire le sujet de ses conférences publiques.

La première de ces conférences, qui était fixée au 7 novembre, sera remise, à cause de la coïncidence des élections fédérales, au mercredi suivant, 14, retardant de huit jours les conférences suivantes, mais avec, toujours, un intervalle de quinze jours de l'une à l'autre. Le cours didactique commencera le lundi, 12 novembre, et se donnera, comme l'année dernière, le lundi de chaque semaine.

\* \* \*

Nous n'osons vous promettre que l'intervalle des leçons publiques de littérature française sera toujours occupé par une autre conférence. Les professeurs des autres facultés n'arrivent pas aisément à dérober à un temps absorbé par leur enseignement spécial et de nombreuses occupations professionnelles le loisir de préparer un travail extraordinaire, et les conférenciers du dehors ne sont pas toujours libres de répondre à notre invitation. Nous sommes du moins sûrs de pouvoir encore compter sur la contribution obligeante de ces messieurs, et de vous ménager le plaisir d'entendre quelques travaux dont la variété renouvellera l'intérêt que nous avons éprouvé, l'an dernier, à entendre Mgr Langevin nous entretenir des mœurs et des superstitions des populations indigènes du Nord-Ouest; le R. P. Fouillet, s. j., de l'état social de la Chine et de la formation intellectuelle très curieuse de ses fameux lettrés; l'honorable M. le juge Langelier, de la nature de la monnaie et de la question monétaire aux Etats-Unis; M. Dr Hervieux, du travail délétère des microbes dans notre organisme et des moyens de défense qu'on doit leur opposer; M. Léon Gérin, de l'état social et des traits caractéristiques des groupes indiens de Lorette et de Caughnawaga, M. Leluau, de l'organisation moderne des chemins de fer.

\* \* \*

Nous sommes heureux de constater que l'enseignement de nos deux écoles affiliées s'impose graduellement à l'appréciation des hommes compétents. Nous en voyons la preuve, notamment, pour l'Ecole polytechnique, dans les emplois importants que quelques-uns de ses anciens élèves ont obtenu récemment, soit de notre gouvernement fédéral, dans le département des canaux et des chemins de fer, soit même aux Etats-Unis. L'Ecole compte actuellement un de ses diplômés dans le corps des ingénieurs de la ville de Brooklyn, où il a été admis après concours ; et quatre autres exercent, en l'absence de l'ingénieur en chef, le contrôle des travaux dans un grand établissement métallurgique de la Pennsylvanie, la *Cimbrian Steel Company*, de Jamestown, dont l'administration faisait au directeur de l'Ecole, cette année même, la demande de six nouveaux ingénieurs. Ces faits ouvrent à nos élèves actuels une perspective rassurante sur leur avenir, en leur donnant l'espérance qu'ils rencontreront à coup sûr l'utilisation de leur talent et de leurs études.

\* \* \*

Nous devons remercier les généreux donateurs qui, au cours de cette année, ont ajouté par des contributions libérales aux ressources ordinaires de notre budget.

Mgr le vice-recteur vient de nous rappeler un don considérable qui met son auteur au nombre des bienfaiteurs insignes de l'Université. D'autres libéralités sont aussi venues favoriser l'œuvre de nos facultés. Celle de droit a reçu, pour sa bibliothèque, des sommes notables de M. J.-B. Larue, exécuteur testamentaire de feu M. Prisque Gravel, et d'une autre main, toujours largement ouverte à nos besoins, mais qui aime à dérober le secret de ses dons. Elle a reçu également, aussi bien que celle de médecine, un certain nombre de volumes, de la part des cercles d'études professionnelles qui se réunissent régulièrement dans nos salles, ou de quelques-uns de nos professeurs, notamment de M. le Dr Masson-Duhamel, qui a offert à la bibliothèque de sa faculté plus de cent volumes de médecine et de chirurgie.

\* \* \*

Une statistique du nombre des élèves qui ont suivi nos cours dans les Facultés et les Ecoles au cours de l'année dernière, et

de  
F  
de  
mé  
pol  
vét  
que  
gie  
ciue  
L'ac  
chif  
cou  
sont

N  
latio  
accr  
forti  
l'esp  
un g  
Av  
comj  
votre  
tout  
perm  
avec  
vente,

L'hon  
M. Fré

de ceux inscrits au début de cette année, complètera ce rapport

Pour l'année dernière, nous en relevons 267 dans la faculté de théologie ; 114, dans celle de droit ; 147, dans celle de médecine ; 45, au cours de littérature française ; 25, à l'École polytechnique ; 7, à l'École de médecine comparée et de science vétérinaire ; en tout, 605. Les inscriptions de cette année indiquent un accroissement de 13 élèves dans la faculté de théologie ; d'un, dans la faculté de droit ; de 65, dans celle de médecine ; de 10 à l'École polytechnique, et de 7 à l'École vétérinaire. L'accroissement total sur l'an dernier est donc de 96, et le chiffre actuel de nos élèves est de 656, sans tenir compte du cours de littérature française pour lequel les inscriptions ne sont pas encore prises.

\*\*

Nous n'avons donc pas à redouter le danger de la dépopulation ; et nous nous plaçons à formuler le vœu qu'avec cet accroissement du nombre de nos élèves, grandissent aussi et se fortifient l'amour de l'étude, l'ambition des nobles succès et l'esprit de discipline que nous nous plaçons à reconnaître chez un grand nombre d'entre eux.

Avec ces dispositions des disciples, le dévouement et la compétence des maîtres, la haute faveur de NN. SS. les évêques, votre sympathie effective, Mesdames et Messieurs, et, avant tout et toujours, le secours de Dieu tout-puissant, il nous est permis d'espérer que notre Université réalisera pleinement avec les années cette légitime ambition de sa devise : *Deo favente, haud pluribus impar.*

## GRADES DE DOCTEUR

Conférés par le conseil universitaire

DOCTEUR EN THÉOLOGIE :

Mgr Z. Racicot.

DOCTEURS EN DROIT

L'hon. M. L.-O. Taillon,  
M. Frédéric-L. Béique,

L'hon. M. Narcissé Pérodeau,  
M. Charles-S. Campbell.

## GRADES ET PRIX

Obtenus dans les différentes facultés

### FACULTÉ DE THÉOLOGIE

#### I. -- Grades

##### LICENCE EN THÉOLOGIE

<p>MM. John A. Casey, Hubert-G. Felder, Anthony-S. Fischer,</p>	<p>MM. Albert-J. Schæfer, John-M. Sullivan, Francis-C. Renier.</p>
---	--

##### BACCALAUREAT EN DROIT CANONIQUE

<p>MM. Terence-G. Brady, James-A. Carey, John-A. Casey, Donat-F. Couvrette, Michael-J. Curran, Michael Drain, Josaphat-Z. Dufort, Anatole-J. Ecrement, Hubert-G. Felder,</p>	<p>MM. Anthony-S. Fisher, Bernard Kelly, Jonas-A. Lenhard, James-F. McGillicuddy, Joseph-M. Melançon, John-J. Quilty, Francis-C. Renier, Albert-J. Schæfer, Joseph-H. Schilmøeller.</p>
--	---

##### BACCALAURÉAT EN THÉOLOGIE

<p>MM. Terence-G. Brady, Thomas-W. Drumm, Hector-T. Gaboury, Joseph-C. Geoffrion, Léonidas-V. Giard, Alphonse-E. Giroux, John-R. Grant, John-T. Hanley, Edward-A. Kirby, Delphée-J. Lalonde,</p>	<p>MM. John-T. McEleney, Charles-J. Mulcahy, Richard-P. Murphy, Henry-J. O'Leary, Moïse Paiement, John-F. Quinn, George-J. Savage, Auguste-R. Thier, Pierre-J. Trudel.</p>
--	--

1er  
2e p  
3e p

MM. F

AL

Dé

MM. Lo

Art

He

Lic

## II. — Prix des concours de fin d'année

### 1<sup>o</sup> Théologie

EN PREMIÈRE ANNÉE

EN DEUXIÈME ANNÉE

1<sup>er</sup> prix : M. Joseph Maurice. 1<sup>er</sup> prix : M. Henry O'Leary.  
 2<sup>e</sup> prix : M. Arthur Giguère. 2<sup>e</sup> prix : M. Auguste Thier.  
 3<sup>e</sup> prix : M. Henri Jeannotte. 3<sup>e</sup> prix : M. George Savage.

EN TROISIÈME ANNÉE

1<sup>er</sup> prix : M. Albert Schaefer.  
 2<sup>e</sup> prix : M. Hubert Felder.  
 3<sup>e</sup> prix : M. Francis Renier.

### 2<sup>o</sup> Ecriture Sainte

1<sup>er</sup> prix : M. Albert Schaefer.  
 2<sup>e</sup> prix : M. Antony Fischer.

### 3<sup>o</sup> Prix d'hébreu

M. Anthony Fischer.

---

## FACULTÉ DE DROIT

---

### I. — Grades

#### LICENCIÉS

MM. Ferdinand St-Cyr, avec grande distinction,	MM. Edouard Biron, André Fauteux,
Alexandre Cinq-Mars, avec grande distinction,	Zénon Morin, Arthur Pigeon,
Désiré Desbois, avec dis- tinction,	Léo Robert, Maurice Rousseau.

#### BACHELIERS

MM. Louis Béique, Arthur Béliveau, Hector Bisailon, Lionel Cordeau,	MM. Ernest Décary, Ovide Desmarais, Ludger Fontaine, Aimé Goyette,
--	---

MM. Ernest Hébert,	MM. George Mayrand,
Tancrède Jodoin,	Wm Patterson,
Lorenzo LeDuc,	Hormisdas Rainville,
Elzéar Lévesque,	Hector Rivet,
Victor Marceau,	Wilfrid Ste-Marie,
Jules Mathieu,	Onésime Tremblay.

## II. — Prix

### Prix des professeurs de la faculté :

*Prix* : M. Désiré Desbois.      *Accessit* : M. Alex. Cinq-Mars.

### Prix offert par les anciens élèves anglais, MM. Campbell, Meredith et Allan :

*Prix* : M. Alexandre Cinq-Mars.      *Accessit* : M. Désiré Desbois.

### Prix Joël Leduc :

*Prix* : M. Emery Beaulieu.      *Accessit* : M. J. Langlois.

## FACULTÉ DE MEDECINE

### DOCTEURS

MM. J.-Albert Beaudoin, avec grande distinction.	MM. Aldéric Brosseau,
L.-J.-A. Gravel, avec grande distinction.	Amable Caron,
E. Gaboury, avec distinction.	Damase Caron,
Ernest Huot,      «	Victor Chapdelaine,
Charles Leduc,      «	Emile Choquette,
Oswald Maynard,      «	Ovide Clermont,
J.-Adrien Ouellette,      «	Albert Collin,
Nadgib Abdou,	Hermas Doyon,
Jos.-Adélarde Allard,	Aurèle Drapeau,
Amable Archambault,	Léotable Dubuc,
Léonard Archambault,	Charles N. Ducharme,
Charles Bayard,	Alfred Ferron,
Jos.-Isaïe Bélanger,	Arthur Ferron,
Théodule Bolduc,	Ferdinand Fleury,
	Tancrède Fontaine,
	Ernest Gauthier,

MM

1er Pri

2e Pri

3e Pri

4e Pri

5e Pri

M. J.-E

Fr. Léc

Fr. Joa

M. J.-A.

M. J.-B

MM. Philippe Duval,  
 Albert Guertin,  
 Lucien Guilbert,  
 J.-Paul Lacroix,  
 Léonide Lalonde,  
 L. A. Lamarche,  
 Adél. Lebel dit Bouchard,  
 Henri Leblanc,  
 Arthur Lefebvre,  
 Damase Longpré,  
 Raymond Marin,  
 Allyre Morin,

MM. Charles Myre,  
 Philippe Nicol,  
 Ernest Paquin,  
 J.-Napoléon Plouffe,  
 J.-Maurice Pominville,  
 Zotique Pouliot,  
 Zéphyr Rhéaume,  
 Chs Scott,  
 J.-S. Tellier,  
 Félix Théoret,  
 J.-M.-Arthur Valois.

---

### FACULTE DES ARTS

---

#### Cours de littérature française

##### Prix

- 1<sup>er</sup> Prix : M. Aegidius Fauteux, E. E. D.  
 2<sup>e</sup> Prix : Fr. Louis-Eugène (du Collège Sainte-Elisabeth).  
 3<sup>e</sup> Prix : M. Rodolphe Robert, E. E. D.  
 4<sup>e</sup> Prix : Fr. Symphorien-Auguste (de l'Académie Saint-Jean-Berchmans).  
 5<sup>e</sup> Prix : M. J.-B. Lagacé.

##### Mentions très honorables

###### PAR ORDRE DE MÉRITE

- M. J.-E. Libert.  
 Fr. Léonis, (du Collège Sainte-Elisabeth).  
 Fr. Joas, (de l'Académie Saint-Jean-Berchmans).  
 M. J.-A. Archambault, E. E. D.  
 M. J.-B. Bousquet, E. E. D.

---

### ECOLE POLYTECHNIQUE

---

#### I. — Diplômes d'ingénieurs civils

- M. Louis Côté, avec grande distinction,  
 M. Henri Charlebois.

**II. — Prix****Médaille Murphy**

M. Louis Côté.

**Médaille d'or offerte par M. le Surintendant de l'Instruction  
Publique**M. Euclide Malo.

---

**ECOLE DE MÉDECINE COMPAREE ET DE SCIENCE  
VÉTÉRINAIRE**

---

DOCTEURS

M. Téléphore Côté, M. Edmond Gingras,  
M. Alphonse Lespérance.

BACHELIER

M. A.-T. Telmosse.

---

**NOMINATION ECCLESIASTIQUE**

---

Par décision de Mgr l'archevêque de Montréal,  
M. l'abbé F.-O. Morin a été nommé vicaire à Saint-Louis-de-  
France, Montréal.

---

**AUX PRIERES**

---

M. Théophile Maréchal, curé de Saint-Jacques-de-l'Achigan, décé-  
dé à Notre-Dame-de-Grâce.